

DEMANDE DE LICENCE- SAISON 2021 / 2022



Validité du 01 septembre 2021 au 31 août 2022

Montfermeil Arc Club



type		CATEGORIE (1)	H/F	Cours
Adultes	A	COMPETITION	152 € <input type="checkbox"/>	120 € /an <input type="checkbox"/>
	L	LOISIR	130 € <input type="checkbox"/>	120 € /an <input type="checkbox"/>
Jeunes	J	Benjamin à Junior	110 € <input type="checkbox"/>	120 € /an <input type="checkbox"/>
Poussin	P	POUSSIN	110 € <input type="checkbox"/>	120 € /an <input type="checkbox"/>
Licence bénévole (2)	E	adulte	120 € <input type="checkbox"/>	N/A

Cours: obligatoires pour les archers débutants en 1ère et 2ème année de licence et pour toutes les catégories jeunes, confirmés ou non. en option pour les archers adultes confirmés. -30% pour le 2nd licencié et suivants de la même famille.

(1) Voir tableau des catégories et informations générales au verso

(2) licence spécifique : bénévole inscrit au club (ayant le droit de vote à l'AG) sans pratiquer le tir à l'arc

DIVERS

Participation forfaitaire pour le prêt de matériel au-delà de la 1ère année (prix à l'année, arc compétition)	150 € <input type="checkbox"/>
Participation forfaitaire pour le prêt d'une paire de branches	50 € <input type="checkbox"/>
Chèque de caution pour le prêt d'arc de compétition	500 € <input type="checkbox"/>
Chèque de caution pour le prêt du matériel (non encaissé, à renouveler en février 2018)	300 € <input type="checkbox"/>
Chèque de caution pour le prêt d'une paire de branches	100 € <input type="checkbox"/>
2ème Licence hors cours BE en option (60€/6 mois.)	70 € <input type="checkbox"/>

BOUTIQUE

Polo (obligatoire en compétition) SUR COMMANDE	30 € <input type="checkbox"/>
Polaire sans manches brodé (ancien logo) prix soldé	10€ <input type="checkbox"/>
Survêtement enfant (sur commande)	<input type="checkbox"/>
Survêtement adulte (sur commande)	<input type="checkbox"/>

Numéro de licence :

Date de naissance :

Nom :

Prénom:

Lieu de naissance:

Nom de naissance:

Adresse:

Ville :

Téléphone mobile :

E-mail (des parents pour les enfants) :

C.P :

Téléphone fixe:

Publication des photographies (droit à l'image)

Je, soussignédéclare autoriser , refuser , la publication des images du licencié ci-dessus que ce soit dans la presse ou sur le site Internet au titre du droit à l'image.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à Montfermeil le Signature:

Licence :	
autres :	
total en € :	

ATTENTION : MERCI DE JOINDRE VOTRE CERTIFICAT MEDICAL

Règlement par chèque, libellé à l'ordre de
« Montfermeil Arc Club »

A retourner (ou lors des entraînements) à :
Bruno HORELLOU, secrétaire adjoint.
bruno.horellou@free.fr

Informations Générales

La prise de licence est conditionnée par la présentation OBLIGATOIRE d'un certificat médical original (pas de photocopie) datant de moins de 3 mois (pour les nouveaux adhérents) ou d'un questionnaire de santé (pour les renouvellements de licences).

Pour les nouveaux adhérents, ce certificat médical devra indiquer **obligatoirement** la non contre-indication à la pratique du tir à l'arc **en compétition (ce terme doit être clairement indiqué sur le certificat)**

La validité de ce certificat est de 3 ans ,

Toute demande de licence sans certificat médical ou questionnaire de santé ne pourra pas être validée
date limite de présentation du certificat: 15 octobre 2019

Type de licences:

A: licence adulte compétition.

L: licence adulte loisir: pratique dans l'enceinte du club exclusivement.

E: licence adulte non pratiquant, n'ouvre droit à aucune forme de pratique (bénévole dans l'association, avec droit de vote à l'assemblée générale).

J: licence jeune , pratique en compétition.

P: licence poussin.

L'âge minimum pour être admis au club est de 10 ans , en fonction de la morphologie de l'enfant.

Lieux et heures d'entraînement:

Saison extérieure : sur le terrain permanent de l'Espace Tabarly

Saison salle, Gymnase Tabarly : horaires communiqués dès la reprise des entraînements

Règlement: calculez la somme globale due, vous pouvez faire 1, 2 ou 3 chèques (avec dates d'encaissement au dos)

Moyens de paiement de la cotisation: chèque bancaire (libellé à l'ordre de **Montfermeil Arc Club**)

Facilités de paiement: cf *Règlement, ligne 1 de ce paragraphe.*

Prêt de matériel 1ère année: subordonné à la remise d'un chèque de caution, non encaissé, et restitué en fin de saison

Achat matériel initiation: l'achat du matériel de base de l'archer est demandé rapidement dès la reprise des cours (carquois, palette, protection de bras et un jeu de 6 flèches minimum, etc) . L'arc quant à lui est prêté gratuitement la 1ère année. Pour les années suivantes vous avez soit la possibilité d'acheter votre matériel ou de le louer au club selon tarif en vigueur pour l'année (pas de remboursement au prorata temporis, l'année complète est considérée comme due)

Sources d'informations possibles: vous avez notre site Internet accessible <http://www.arc-montfermeil.com> pour tout type de renseignements. Le Club est aussi présent sur facebook (accessible en cliquant sur le logo facebook depuis la page d'accueil du site Internet)

Règlement intérieur: la prise de licence est subordonnée à la lecture et l'acceptation pleine et entière du « **Règlement Intérieur du Montfermeil Arc Club** » remis en même temps que ce document (nouveaux archers)

Le tir à l'arc étant un sport dangereux, le club se réserve le droit d'exclure momentanément ou de façon définitive, toute personne qui ne respecterait pas les consignes de sécurité données par les encadrants. De même, toute personne qui, par son comportement ou son langage, viendrait à perturber la vie du Club, sera aussi sévèrement sanctionnée. L'exclusion définitive ne donnera lieu à aucun remboursement.